

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

TERRITOIRE DU YUKON.

En 1902, il a été nommé un Surintendant des écoles pour le Yukon, en même temps qu'était inauguré un programme général d'enseignement. Le programme des études est similaire à celui adopté par la Saskatchewan et l'Alberta. On n'emploie pas d'instituteurs ne possédant pas au moins un brevet de seconde classe et n'ayant pas passé par l'école normale. Il existe actuellement deux centres scolaires permanents, l'un à Dawson, l'autre à Whitehorse. A Dawson, il y a deux écoles: l'école publique de Dawson qui compte sept classes, dont deux consacrées à l'enseignement des matières de haute école et l'école catholique (séparée) de Sainte-Marie, dirigée par les soeurs de Sainte-Anne. C'est en 1903 qu'a été institué cet enseignement de haute école; il comporte deux instituteurs, l'un enseignant les classiques, les langues modernes et l'histoire; l'autre, les sciences et les mathématiques. Dans les degrés supérieurs de la haute école de Dawson, on suit le cours d'études prescrit pour l'admission à l'université de Toronto et les candidats sont préparés à y entrer. La haute école de Dawson comprend huit salles, dont trois sont affectées à l'enseignement de haute école et une est consacrée à l'école maternelle. L'école publique de Whitehorse se compose de trois classes; c'est une école intermédiaire, qui prépare les élèves à entrer en première année universitaire, grade junior. Dans certaines régions, où le nombre des enfants est insuffisant pour qu'on puisse y établir une école régulière, telle qu'elle est définie par l'arrêté ministériel, des règlements ont été faits par le Commissaire pour la création "d'écoles assistées," mais la moyenne de fréquentation doit atteindre au moins cinq élèves entre les âges de six à seize ans, et le programme doit être dressé par le Conseil de l'Instruction publique. La nomination des instituteurs de ces "écoles assistées" est sujette à l'approbation du Commissaire et du Surintendant des écoles. Aucune taxe scolaire soit locale, soit territoriale, n'est perçue dans le Territoire du Yukon. Les écoles contrôlées par le Gouvernement du Territoire n'ont d'autres ressources que les allocations consenties par le Conseil du Yukon, sur ses revenus ordinaires, sur la recommandation du Commissaire du Territoire.

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AU CANADA.

Il est assuré par un certain nombre d'universités et de collèges. Parmi les universités, les plus grandes sont Toronto et McGill (Montréal); avec Queen's University, de Kingston, Ont., et Dalhousie University, de Halifax, N.-E., elles ont un caractère véritablement national. La plus ancienne université du Canada est le King's College, de Windsor, N.-E., elle remonte à 1789 et prétend qu'il n'en existe aucune aussi ancienne dans toute l'étendue des possessions britanniques. Plusieurs de ces universités sont affiliées aux plus célèbres universités de la métropole, telles qu'Oxford, Cambridge et Dublin, tandis que quelques-unes des plus petites universités canadiennes, de même que la plupart des collèges, sont affiliés soit à Toronto, soit à McGill. Dans l'ouest, des universités provinciales ont été fondées pour le Manitoba à Winnipeg (1877), pour la Saskatchewan à Saskatoon (1907), pour l'Alberta à Edmonton (1906), et pour la Colombie Britannique à Vancouver (1907).